

## Chapelle de Tancrémont

Au lieu-dit Tancrémont, sur la commune de Pepinster, se trouve une petite chapelle contenant une croix remarquable, avec un Christ d'une exceptionnelle sérénité, connu dans la région sous le nom de « Vieux Bon Dieu ». Elle provient vraisemblablement de Theux et remonte au 10<sup>e</sup> siècle. La chapelle, construite en 1895, et le couvent voisin sont confiés aux prémontrés depuis 1957.

(Annuaire du Diocèse de Liège 2018-2020, page 32)

---

La chapelle de Tancrémont et le bâtiment situé à l'arrière où réside le recteur de la chapelle est la propriété de l'asbl « Vieux Bon Dieu de Tancrémont » qui est administrée par les prémontrés de l'abbaye d'Averbode.

Il s'agit donc d'une chapelle privée (au sens du Code de Droit Canonique). Elle est placée sous l'autorité directe du Père-Abbé d'Averbode. L'évêque du diocèse de Liège y a autorisé la célébration de la messe.

Mais une chapelle privée est un statut différent d'une église paroissiale. Pour cette raison, il n'y a pas de funérailles, de baptêmes ni de mariages qui y sont célébrés.

Le statut de chapelle privée fait que la chapelle de Tancrémont ne fait pas partie de la paroisse de Pepinster ni de l'Unité pastorale Emmaüs, Hoëgne et Vesdre.